



## ASSEMBLEE GENERALE 18 novembre 2020

### Membres présents connectés

#### Collège 1 :

**Présidents de Parcs :** Michaël Weber, président, Philippe Gamen (1<sup>er</sup> Vice président délégué), Jean Mangion (PNR Alpilles), Françoise Peron (PNR Armorique), Guislain Cambier (PNR Avesnois), Benoit Bastide (PNR Aubrac), Patricia Poupart (PNR Baie de Somme Picardie Maritime), Alain Grappe (PNR Ballons des Vosges), Claude Aurias (PNR Baronnies Provençales), Eric Provost (PNR Brière), Jacques Charron (PNR Boucles de la seine normande), Philippe Leleu (PNR Caps et Marais d'opale), Catherine Marlas (PNR Causses du Quercy), Jacques Costa (PNR Corse), Jean-Jacques Boussaingault (PNR Gâtinais Français), David Lappartient (PNR Golfe du Morbihan), Daniel Vialelle (PNR Haut Languedoc), Yves Vandewalle (PNR Haute Vallée de chevreuse), Vincent Dedieu (PNR Landes de Gascogne), Stephane Rodier (PNR Livradois Forez), Sophie Tubiana (PNR Loire Anjou Touraine), Christian Guirlinger (PNR Lorraine), Dominique Santoni (PNR Luberon), Alexandra Turnar (PNR Massif des Bauges), Philippe Brugère (PNR Millevaches en limousin), Dominique Allix (PNR Monts d'Ardèche), Sylvain Mathieu (PNR Morvan), Didier Codorniou (PNR Narbonnaise en méditerranée), Patrice Marchand (PNR Oise Pays de France), Jean-Michel Bouvier (PNR Perche), Bernard Vauriac (PNR Perigord Limousin), Emmanuel Mandon (PNR Pilat), Hermeline Malherbe (PNR Pyrénées Catalanes), Christian Blanc (PNR Queyras), Jacques Adenot (PNR Vercors), Bernard Clap (PNR Verdon), Benjamin Demailly (PNR Vexin français), Lionel Chauvin (PNR Volcans d'Auvergne),

**2<sup>e</sup> élu :** Laurent Geslin (PNR Alpille), Benoit Wascot (PNR Avesnois), Gerard Tenoux (PNR Baronnies Provençales), Catherine Prunet (PNR Causses du Quercy), Jean-Marie Coutord (PNR forêt d'orient), Zine Eddine M'Jati (PNR Gâtinais français), Gérald Husson (PNR Haut Jura) Marie-Pierre Pons (PNR Haut Languedoc), Nathalie Boudoul (PNR Livradois Forez) Benoit Baranger (PNR Loire Anjou Touraine), Odile Beirens (PNR Lorraine), Jerome Orvain (PNR Millevaches en limousin), Caroline Benoit (PNR Montagne de Reims) Luc Thomas (PNR Pilat), Jocelyn Fert (PNR Pyrénées Ariégeoises), Michel Garcia (PNR Pyrénées Catalanes) Carine Paillard (PNR Sainte Baume), Arlette Ruiz (PNR Verdon), Raymond Zingraff (PNR Scarpe-Escaut), Bertrand Wahl (PNR Vosges du Nord)

**Directeurs :** Eric Blot (PNR Alpilles), Céline Bavois Davril (PNR Ardennes), Jean-Jacques Barreau (PNR Armorique), Yvon Brunelle (PNR Avesnois), Arnaud David (PNR Aubrac), Sebastien Desanlis (PNR Baie de somme Picardie maritime), Olivier Claude (PNR Ballons des Vosges), Emilie Ruin (PNR Baronnies Provençales), Guy Leroy (PNR Brenne), Bruno Daval (PNR Brière), Laurence Dervaux (PNR Boucles de la seine normande), François Charlet (PNR Caps et Marais d'opale), Artur Fatela (PNR Chartreuse), Véronique Delmas (PNR Forêt d'orient), Emmanuelle Guilmaut (PNR Gâtinais français), Monique Cassé (PNR Golfe du Morbihan), Florent Tarrisse (PNR Grands Causses), Xavier Beaussart (PNR Grands Causses), Jacques Bonnisseur (PNR Haute vallée de chevreuse), Christine Roblez

(PNR Landes de Gascogne), Dominique Vergnaud (PNR Livradois-Forez), Nathalie d'Acunto (PNR Lorraine), Laure Galpin (PNR Luberon), Fabrice Laumond (PNR Marais poitevin), Jean-François Lopez (PNR Massif des Bauges), Aurélie Hocheux (PNR Médoc), Olaf Holm (PNR Montagne de Reims), Marie-France Perret (PNR Monts d'ardèche), Sylvie Capron (PNR Oise Pays de France), Michel Diaz (PNR Narbonnaise en méditerranée), Denis Guillemain (PNR Perche), Fabrice Château (PNR Périgord-Limousin), Elisabeth Gallien (PNR Préalpes d'Azur), Sandrine Gardet (PNR Pilat), Matthieu Cruège (PNR Pyrénées Ariégeoises), Severine Casasayas (PNR Pyrénées Catalanes), Valérie Rivat (PNR Queyras), Alexandre Noël (PNR Sainte Baume), Isabelle Zarlenga (PNR Scarpe-Escaut), Olivier Putot (PNR Vercors), Jean-Philippe Gallet (PNR Verdon), Aurélien Bazin (PNR Volcans d'auvergne), Rita Jacob (PNR Vosges du Nord), Agnès Lanthier (PNR Vexin Français), Ken Reyna (Mont Ventoux)

**Président d'honneur** : Jean-Louis Joseph (président d'honneur)

**Collège 2** : Joëlle Barat (région Grand Est), Christian Guirlinger (Région Grand Est), Myriam Fougère (Région Auvergne Rhône Alpes), Emmanuel Mandon (Région Auvergne Rhône Alpes), Alexandra Turnar (Région Auvergne Rhône Alpes), André Crocq (Région Bretagne), Michelle Rivet (Région Centre), Katerine Wersinger (Région Occitanie), Jacqueline Bouyac (Région Sud PACA), Sophie Bringuay (Région Pays de la Loire), Didier Peralta (Région Normandie), Monique Huon (Région Hauts de France), Guislain Cambier (Région Hauts de France),

**Collège 3** : Valerie Simonet (departement Creuse) a donné pouvoir à Lionel Chauvin (collège 1)

**Collège 4** : Gilles Benest (FNE), Loïc Bidault (FCEN), Claudie Grossard (FFRP), Henri Faure (Amis des Parcs), Laurent De Berthier (Forestiers privés), Charlotte Meunier (RNF), Alain Ferstler (Federation Club Vosgien), Cecilia Do Teggour (Comité nat.Equestre), Jean-Michel Bouillerot (FFCT)

**Ont donné pouvoir** :

**Collège 1** : Anthony Jouvenel (PNR Scarpe-Escaut à Guislain Cambier, Françoise Vespa (PNR Haut Jura) à Michaël Weber, Dominique Levêque (PNR Montagne de Reims) à Olaf Holm, Alain Gabert (PNR Mont Ventoux) à Ken Reyna, Eric Mèle (PNR Préalpes d'Azur) à Jean Mangion, Michel Vartanian (PNR Vercors) à Jacques Adenot, Emmanuel Mandon (PNR Pilat) à Martine Mazoyer (PNR Pilat)

**Collège 2** : Mounir Aarab (Région Auvergne Rhône Alpes) à Emmanuel Mandon, Eric Fournier (Région Auvergne Rhône Alpes) à Emmanuel Mandon

**Invités** : Paul Raoult, Philippe Connan

**Table ronde** avec Eric Andrieu, député européen et Aurélie Catallo (coordonnatrice de la plateforme « Pour une autre PAC »)

**Equipe Fédération** : Eric Brua, Anne Le Garrec, Valérie Petel, Philippe Moutet, France Drugmant, Florence Moesch

N'ont pas pu se connecter : Paul Vitart (PNR Normandie Maine), Brigitte Pilard Landau (ONF)

*Quorum : Avec 135 personnes présentes ou représentées, le quorum est atteint*

**Le Président** salue la présence de Jean-Louis Joseph, président d'honneur et son prédécesseur. Cette Assemblée générale se déroule en visio conférence.

## 1) Approbation du compte-rendu de l'Assemblée générale du 1er avril 2020

1. Approbation du compte-rendu de l'Assemblée générale du 1er avril 2020		Adoptée
Date du vote : 18/11/2020 - 09h28		Mode de scrutin : Public
Votants : 82		Non votés : 13
Voix totales : 105		Taux d'abstention : 1,9%
Voix exprimées : 90		
Majorité absolue : 46		
1 - Pour	90 Voix	100,00%
2 - Contre	0 Voix	0,00%
3 - Abstention	2 Voix	

## 2) Points d'actualités / communication

Chers collègues,

La crise nous contraint à organiser à nouveau notre assemblée générale à distance. Comme vous, je le regrette. L'assemblée générale est un des temps forts de la vie de notre Fédération d'autant plus que cette année elle prévoit le renouvellement de nos instances fédérales et qu'elle devait se dérouler initialement en Brière dans le cadre de notre congrès national.

Je vous sais engagés dans cette crise sanitaire sans précédent avec responsabilité et abnégation. Vous comprenez qu'il était de notre devoir de respecter les consignes gouvernementales, même quand il a fallu décidé du report de notre congrès. Cette décision a été prise en concertation étroite avec Éric Provost, le président du Parc de Brière et avec l'assentiment de la Région Pays de la Loire. Ce report était le seul choix possible. Début juillet 2021 nous devrions retrouver des conditions d'organisation du Congrès plus sereines. A n'en pas douter, ce congrès, organisé sur le thème de la santé, marquera la vie de notre réseau.

Nous en profiterons également pour y accueillir les nouveaux élus de vos Parcs. Le renouvellement a été fort. D'abord chez les présidents avec 17 nouveaux présidentes et présidents élus :

- Bernard Bastide, président du Parc de l'Aubrac, Patricia Poupart, présidente du Parc de Baie de Somme Picardie Maritime, Jacques Charron, président du Parc des Boucles de la Seine normande, Laurent Laroche, président du Parc de la Brenne, Richard Fiol, président du Parc des Grands Causses, Françoise Vespa, présidente du Parc du Haut Jura, Vincent Dedieu, président du Parc des Landes de Gascogne, Stéphane Rodier, président du Parc du Livradois Forez, Sophie Tubiana, présidente du Parc Loire Anjou Touraine, Denis Louis Régis, président du Parc de Martinique, Philippe Brugère, président du Parc de Millevaches en Limousin, Dominique Allix, président du Parc des Monts d'Ardèche, Didier Codorniou, président du Parc de la Narbonnaise en Méditerranée, Emmanuel Mandon, président du Parc du Pilat, Christian Blanc, président du Parc du Queyras, Benjamin Demailly, président du Parc du Vexin français, Lionel Chauvin, président du Parc des Volcans d'Auvergne

D'ailleurs hier j'ai organisé une réunion pour leur présenter notre Fédération. Je crois savoir que ce renouvellement a été fort aussi dans les comités syndicaux où il a été en plus marqué par un net rajeunissement. Belle preuve de l'intérêt que suscitent les Parcs naturels

régionaux. Le congrès sera une très belle occasion pour ces nouveaux élus de s'immerger dans le réseau et de faire connaissance avec la grande famille des Parcs.

Je ne vais pas faire le bilan exhaustif de l'année qui n'est pas encore terminée, d'autant que nous tenions déjà une AG distancielle le 1er avril dernier. Je tenais néanmoins à vous faire part de quelques sujets d'actualités. Comme dans vos Parcs, la crise sanitaire ne nous a pas empêché d'être actifs. Les réunions organisées en visio conférences, les commissions qui se sont tenues au même rythme ont été marquées par une bonne fréquentation. Seules les manifestations de grande envergure et un certain nombre de séminaires ont été reportés.

Notre lobby auprès de l'État a permis la bonne prise en compte des Parcs dans le plan de relance et dans le programme de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires des petites villes de demain. Il est très important que vous vous mobilisiez localement pour faire valoir l'ingénierie des Parcs et le rôle central que vous pouvez jouer dans ces deux dispositifs soit dans l'accompagnement des collectivités locales de vos territoires soit en tant que maîtres d'ouvrages.

Les Parcs naturels régionaux ont également été pleinement pris en compte dans la nouvelle stratégie des aires protégées. C'est une première pour notre réseau. Cette stratégie ne s'adressait à ce jour qu'aux dispositifs de protection réglementaires. Or nous savons tous que la crise écologique que nous traversons nécessite une prise en compte des enjeux environnementaux et de la biodiversité à grande échelle. Il est urgent d'accroître leur prise en compte dans les politiques sectorielles à savoir : l'agriculture, l'urbanisme, le développement économique. C'est le message et l'approche que les Parcs défendent depuis plus de 50 ans qui est mise à l'honneur. Désormais il s'agit de traduire les paroles en actes et de mettre les moyens au service de ces ambitions. Et sur ce point nous ne sommes pas encore rassurés. Ainsi nous avons exprimé nos inquiétudes en nous associant aux autres aires protégées, en particulier la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels et Réserves Nationales de France dont je salue la présidente Charlotte Meunier qui est en ligne.

Cette crise a d'autres répercussions plus imprévues. Cet été notre propriétaire nous a annoncé qu'il avait décidé de vendre nos locaux ou nous sommes hébergés au 9 rue Christiani et que nous étions de ce fait contraint de les quitter dans un délai de 6 mois. Nous avons pris ce dossier à bras le corps. Le bureau a unanimement soutenu la proposition de donner priorité à un achat. Bien entendu dans Paris nous ne pourrions pas prétendre aux mêmes surfaces. De surcroît les nouveaux modes de travail, et des locaux plus fonctionnels pourraient nous permettre de réaliser une bonne opération. Accompagné de Philippe Gamen, je vais encore visiter des biens cet après-midi. Nous aurons besoin que vous accordiez votre confiance au bureau pour suivre ce projet. En effet le contexte immobilier parisien, qui nécessite réactivité ne nous permettra pas de revenir vers l'assemblée générale pour valider chaque étape du projet. Mais nous évoquerons ce point plus tard dans l'ordre du jour.

Enfin quelques mots concernant le projet de réforme de notre établissement publics gestionnaire des Parcs naturels régionaux. Nous avons engagé la concertation en sollicitant officiellement Régions de France, l'association des Départements de France, l'association des Collectivités de France, Réserves naturelles de France et la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels. Philippe et moi organisons actuellement des réunions bilatérales avec les régions. Nous avons surtout rencontré successivement Bérange Abba, secrétaire d'État à la biodiversité puis Olivier Thibault directeur de l'eau et de la biodiversité et ses services. L'État partage notre constat, il souhaite renforcer les Parcs naturels régionaux et nous soutenir dans notre démarche jugée ambitieuse.

Comme nous le pressentions le projet ne pourra sans doute pas être repris en l'état dans le projet de Loi 4D. Les ambitions que nous affichons demandent un effort important de pédagogie. Notre volonté n'est pas de remplacer ni les collectivités compétentes ni les gestionnaires sur le terrain. Ce que nous demandons c'est d'exercer les politiques stratégiques au travers de l'établissement public créé par la volonté de tous les signataires de la Charte. L'émiettement des responsabilités, le saupoudrage des mesures pas assez coordonner, les concurrences infra territoriales ne sont plus possibles à l'heure où la biodiversité n'en est plus à un constat, mais bien à une exigence d'efficacité. Alors, je le sais, vous le savez aussi, en France dès qu'on touche aux compétences en on soulève nécessairement des inquiétudes. Mais n'ayons pas peur, n'ayons pas peur d'être plus fort, n'ayons pas peur d'exercer des compétences, nous avons une ingénierie formidable, tout au contraire, ce que nous proposons est la conséquence attendue de nos 50 ans d'histoire. Et je dis à nos partenaires, n'ayez pas peur. Les Parcs n'ont pas de velléité de pouvoir, c'est pas dans leur nature, auriez-vous oublié le beau slogan « convaincre plutôt que contraindre ». Les Parcs remplissent les trous dans la raquette disait-on voilà pas si longtemps, notre réalité c'est le partenariat et pas l'exercice hégémonique d'une part de pouvoir.

Nous travaillons activement pour lever toutes ces barrières et identifier les éléments qui peuvent être portés par l'Etat à ce stade. La concertation en cours nous éclairera également d'avantage. Nous savions que le chemin allait être long. Mais, comme vous l'avez souhaité, nous prenons notre destin en main et nous portons une vision pour l'avenir. Il ne s'agit pas d'une révolution. Nous voulons préserver la spécificité des Parcs naturels régionaux. Ce subtil mélange de développement local et de préservation. Mais que ce soit nos partenaires en particulier les Régions, l'État ou nos citoyens, on nous assigne des objectifs de plus en plus ambitieux sans nous donner réellement les leviers réglementaires pour agir. Alors je le dis ici en présence de nos partenaires ne soyez pas inquiets, renforcer les Parcs c'est renforcer vos propres moyens d'actions. C'est faire confiance aux territoires. C'est mettre en cohérence les actes avec les ambitions inscrites dans chaque charte.

Ce projet de réforme doit également nous ouvrir les yeux. Nos forces nous les connaissons. Notre capacité d'expérimenter et d'innover. Notre souci de porter des projets fédérateurs et ancrés sur les singularités de chacun de nos territoires. Mais mes chers collègues, nous devons également regarder nos faiblesses avec lucidité et sans nous réfugier derrière un discours naïf et dogmatique. Chaque Parcs naturel régional de France est porté par une structure publique et non une association. Une collectivité locale composée d'élus locaux dont la première vocation est d'arbitrer et de piloter les politiques publiques. On peut penser que les craintes de nous voir porter des compétences résident dans l'impact qu'une telle réforme pourrait avoir sur nos missions. En réalité j'y vois surtout un manque de confiance en nous-mêmes et vers nous. Je vois aussi dans la difficulté que nous avons à nous faire entendre, et dieu sait que nous ne ménageons pas nos efforts, une perte de poids politique de notre réseau. Je vois les autres têtes de réseaux dans lesquelles les parlementaires jouent un rôle actif. Je crois que nous devons également réfléchir à cette question. La règle de non-cumul des mandats a mécaniquement écarté les parlementaires de notre fédération. Nous passons trop de temps à expliquer qui nous sommes, et quels sont nos spécificités avant de pouvoir espérer voire porter nos propositions dans les textes. Je crois que nous devons ouvrir rapidement un chantier global sur le sujet.

Mes derniers mots de ce discours d'ouverture de séance iront aux deux nouveaux Parcs que nous avons accueillis dans le réseau en 2020. Le Parc naturel régional de Baie de Somme Picardie Maritime et le Parc naturel régional du Mont Ventoux, parcs jumeaux nés le même jour. Il s'agit d'une première. Le moins que l'on puisse dire c'est que pour des jumeaux ils ne

se ressemblent pas. Sur le plan paysager ils sont même plutôt l'exact opposés l'un de l'autre. A ce titre, ils reflètent bien la beauté et la diversité de notre réseau, tous tellement différents mais tous unis par les valeurs Parcs. Félicitations à eux. J'ai aussi une pensée pour ceux qui devraient intégrer le réseau dans l'année à venir, je pense en particulier à Corbières Fenouillèdes, et au Haut Doubs Pays Horloger. Ils arrivent au bout de leur long chemin de création et bientôt ils seront d'éminents membres du réseau.

A l'occasion de cette Assemblée Générale de renouvellement des instances, je veux aussi saluer l'ensemble de nos partenaires publics et privés. Les grandes entreprises nationales qui sont à nos côtés avec qui nous menons des projets notamment sur la question des énergies. Mais aussi les associations, celles du collège 4 et les autres avec lesquelles nous menons des projets ambitieux au service de nos territoires. Le réseau des Parcs est aussi riche de vos contributions, de votre aide, de votre niveau d'exigence.

Je veux finir en parlant de notre promotion. Animé un réseau comme celui des Parcs c'est aussi valoriser ses actions par la Communication. Au-delà de la Revue Parcs que vous connaissez bien, nous avons mené un partenariat avec Hachette pour notre beau livre des Chefs cuisiniers proposés par vos Parcs. Ce peut être un beau cadeau de Noël, j'espère que le confinement actuel n'altèrera pas trop son succès. Je pense aussi à la diffusion des minis films sur France 2 et France 3. La diffusion a été décalée en raison du confinement, il est certain toutefois que nos concitoyens apprécieront la qualité et le message passé dans ces films. A cet égard je veux remercier la SNCF qui a participé au financement de cette opération, les Parcs et les Régions partenaires. Remercier aussi Sylvie Adigard qui dirige la société de production, pour sa ténacité, et plus largement l'ensemble de l'équipe de la Communication à la Fédération.

Mes chers collègues, partenaires et directeurs, au-delà de cette Assemblée Générale après 4 ans à la Présidence de la Fédération, je veux remercier chacune, chacun d'entre vous. Je suis sensible à la bienveillance que vous avez à mon égard. Je veux y voir la réponse à la sincérité de mon engagement et à ma disponibilité. Je me suis enrichi dans les nombreux déplacements que j'ai fait dans vos parcs avec Pierre Weick puis avec Eric Brua. Mon dernier mot sera à l'attention de notre collègue, ami et 1<sup>er</sup> VP délégué, Philippe Gamen. Avec Philippe nous menons un binôme complémentaire et engagé. Nous avons partagé la gouvernance de la Fédération et nous portons nos ambitions ensemble. Merci encore Philippe pour ta confiance et ton engagement au service de notre réseau.

#### **Débat :**

**Philippe Gamen** remercie le Président. Il rejoint les propos et les enjeux décrit par le Président. Les Parcs doivent s'affirmer sans s'imposer. Il ressent les craintes des autres institutions. S'agissant du mandat qui s'est écoulé, il a su avec le Président travailler ensemble et être actifs. Il salue l'assiduité du Président et son travail de lobby auprès des ministères afin de porter le projet de l'Eppnr.

**Le Président** revient sur l'Eppnr, les concertations sont en cours, ne sachant pas très bien comment les choses vont évoluer. ~~Le texte devrait être transmis dans la loi 4D.~~ C'est une question de volonté politique pour que les Parcs soient mieux pris en compte à l'avenir. Soit ce sera un syndicat mixte spécifique parc naturel régional soit un autre établissement public. La DGCL ne souhaite pas la création d'un nouvel établissement public.

Un réseau de 56 Parcs bientôt 60 a besoin d'être renforcé. Ce qu'on obtiendra sera d'ordre à renforcer le réseau.

**Loïc Bidault (FCEN)** : parmi toutes les consultations évoquées, il manque la rencontre avec le CNPN en octobre dernier.

### **3) Réunions en collèges : Désignation des représentants au sein des 4 collèges (élection par collège)**

Les Présidents, les élus des Parcs et les directeurs restent avec le Président de la Fédération.

Les conseillers régionaux du collège 2 se retrouvent dans une salle virtuelle avec Emmanuel Mandon.

Les partenaires du collège 4 se retrouvent dans une salle virtuelle pour désigner leurs 2 représentants qui iront au Bureau.

Les présidents, membres du Bureau, se présentent et expliquent leurs fonctions au sein du Bureau sortant ainsi que sur leur territoire.

Le Président propose une nouvelle composition du Bureau et rappelle que pour siéger au Bureau de la Fédération il faut avoir un mandat de président de Parc.

Les présidents de Parcs proposés pour intégrer le nouveau Bureau se présentent :

- Guislain Cambier, président du Parc de l'Avesnois
- Patricia Poupart, présidente du Parc de la Baie de Somme Picardie maritime
- Françoise Vespa, présidente du Parc du Haut Jura
- Jacques Costa, président du Parc de Corse
- Eric Provost, président du Parc de Brière
- Jacques Charron, président du Parc des Boucles de la Seine normande

Sur proposition du Président, les présidents membres du Bureau sortant seraient reconduits :

- Philippe Gamen président du Parc du Massif des Bauges
- Yves Vandewalle, président du Parc de la Haute Vallée de Chevreuse
- Catherine Marlas, présidente du Parc des Causses du Quercy
- Françoise Peron, présidente du Parc d'Armorique
- Jean Mangion, président du Parc des Alpilles
- Dominique Levêque, président du Parc de la Montagne de Reims
- Jean-Jacques Boussaingault, président du Parc du Gâtinais français
- Bernard Vauriac, président du Parc Périgord-Limousin
- Michel Gros, président du Parc de la Sainte Baume

**Salle virtuelle 1 :**

**Les conseillers régionaux, collège 2**, au nombre de 5 sont reconduits pour le nouveau Bureau :

- Jacqueline Bouyac, Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur
- Emmanuel Mandon, Région Auvergne Rhône Alpes
- André Crocq, Région Bretagne
- Didier Peralta, Région Normandie
- Katherine Wersinger, Région Occitanie

**Salle virtuelle 2 :**

**Les membres du collège 4**, ont désigné Gilles Benest (FNE) et Claudie Grossard (FFRP) candidats sortants pour siéger au nouveau Bureau

**Valérie Simonet**, présidente du département de la Creuse, **collège 3**, est reconduite dans le nouveau Bureau.

**Les salles de réunion virtuelles sont fermées. Tous les membres rejoignent la plénière.**

#### **4) Élection du Président de la Fédération**

La parole est à **Jean-Jacques Boussaingault**, en tant que doyen de l'Assemblée, il demande s'il y a des candidats.

**Philippe Gamen** propose la candidature de Michaël Weber pour assurer la continuité dans les projets en cours.

**Michaël Weber** prend la parole :

Élu Président de la fédération en 2016, j'ai mis mon énergie et mon engagement au service de notre réseau riche aujourd'hui de 56 Parcs naturels régionaux. Associé aux membres du bureau, nous avons mené de belles batailles pour améliorer la visibilité des Parcs. La loi Biodiversité de 2016 a été un moment fort. Les différentes actions que nous menons sur le tourisme avec le projet destination Parcs, sur l'agriculture, l'alimentation et aujourd'hui sur la PAC, sur l'urbanisme, la biodiversité, les très belles opérations de communication (Bercy Village, les Congrès, livre Hachette la série films sur France télévision) la Marque refondée et redynamisée, l'accompagnement des Parcs et notamment les 4 nouveaux, la culture et l'éducation, m'amènent à penser que notre bilan est positif. Notre réseau est vivant. Nos instances ne souffrent jamais de problème de quorum. Nos commissions et nos séminaires sont fréquentées.

C'est pourquoi je pose aujourd'hui, devant vous ma candidature au renouvellement de la présidence à votre fédération.

Cette candidature je la fais avec Philippe Gamen à qui j'ai proposé de poursuivre à la première vice-présidence déléguée. Nous formons un binôme uni et efficace et je tiens ici à l'en remercier.

**Jean-Jacques Boussaingault** : il n'y a pas d'autres candidats, je vais procéder maintenant à cette élection.

Le vote a lieu par voie électronique avec Quizz Box.





## Rapport des élections

Séance du 18 novembre 2020

Assemblée : AG PNR Federation - 18/11/2020

### AG - Élection du Président de la Fédération

Date du vote : 18/11/2020 - 10h55	Mode de scrutin : Secret
Votants : 79	Abstentions : 2
Voix totales : 119	
Voix exprimées : 107	Non votés : 10
Majorité absolue : 54	
WEBER Michaël	107 voix
	Élu(e)

7 membres ont voté pour en plus en dehors de Quizzbox, donc 114 voix exprimées.

**Michaël Weber** remercie l'ensemble des membres de lui faire confiance. Il remercie les directeurs qui siègent au Bureau et les anciens membres du Bureau. Ce mandat va être déterminant pour l'avenir des Parcs naturels régionaux, c'est le travail du lobby fait par la Fédération auprès des institutions et il ne faut pas oublier le lien qui existe entre le président de Parc et sa région. Cela constitue une part importante dans l'avenir des Parcs. La crise sanitaire va passer et le réseau des Parcs pourra se retrouver également pour des moments de convivialité et apprendre à mieux se connaître. Philippe Gamen et lui-même restent aux côtés des Parcs et à l'écoute. L'idée des Parcs reprise à l'étranger doit perdurer en France.

### 5) Election des membres du Bureau

**Le Président** dévoile la nouvelle composition du Bureau pour la soumettre au vote :

- Philippe Gamen (Massif des Bauges)
- Yves Vandewalle (Haute Vallée de Chevreuse)
- Cathy Marlas (Causses du Quercy)
- Françoise Peron (Armorique)
- Jean Mangion (Alpilles)
- Guislain Cambier (Avesnois)
- Dominique Lévêque (Montagne de Reims)
- Jean Jacques Boussaingault (Gâtinais Français)
- Bernard Vauriac (Périgord Limousin)
- Michel Gros (Sainte Baume)
- Jacques Costa (Corse)
- Françoise Vespa (Haut Jura)
- Patricia Poupart (Baie de Somme Picardie Maritime)
- Eric Provost (Brière)
- Jacques Charron (Boucles de la Seine Normande)

Directeurs :

- Laurence Dervaux (Boucles de la Seine Normande)
- Dominique Vergnaud (Livradois-Forez)
- Laure Galpin (Luberon)

Collège 2

- Jacqueline Bouyac, Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur
- Emmanuel Mandon, Région Auvergne Rhône Alpes
- André Crocq, Région Bretagne
- Didier Péralta, Région Normandie
- Katherine Wersinger, Région Occitanie

#### Collège 3

- Valérie Simonet, département de la Creuse

#### Collège 4

- Gilles Benest (FNE)
- Claudie Grossard (FFRP)

AG - Élection des membres du Bureau		Adoptée
Date du vote : 18/11/2020 - 11h06	Mode de scrutin : Public	
Votants : 121		
Voix totales : 162	Non votés : 28	
Voix exprimées : 134	Taux d'abstention : 0,0%	
Majorité absolue : 68		
1 - Pour	132 Voix	98,51%
2 - Contre	2 Voix	1,49%
3 - Abstention	0 Voix	

5 membres ont voté pour en dehors de Quizz box donc 139 voix exprimées.

### 6) Mise en place des Commissions

#### Liste des commissions

- Chartes et syndicats mixtes
- Marque
- Communication
- Europe et international
- Biodiversité et gestion de l'espace
- Urbanisme, paysage, climat et énergie
- Vie culturelle éducation et lien social
- Economie, tourisme
- Agriculture et alimentation
- Forêt

AG - Mise en place des commissions		Adoptée
Date du vote : 18/11/2020 - 11h11	Mode de scrutin : Public	
Votants : 121		
Voix totales : 162	Non votés : 28	
Voix exprimées : 134	Taux d'abstention : 0,0%	
Majorité absolue : 68		
1 - Pour	134 Voix	100,00%
2 - Contre	0 Voix	0,00%
3 - Abstention	0 Voix	

5 membres ont voté pour en dehors de QuizzBox, donc 139 voix exprimées

## 7) Délégation recherche de nouveaux locaux pour la Fédération au Bureau

La Fédération est locataire depuis 2003 de locaux à usage de bureaux et de salles de réunions au 9 rue Christiani, dans le 18<sup>e</sup> arrondissement à Paris, pour une superficie totale de 666 m<sup>2</sup>, et un loyer et charges locatives annuels de 203 000 €. Le bailleur a mis fin à ces baux le 29 juillet 2020, avec effet au **31 mars 2021**.

La Fédération a donc commencé à rechercher activement de nouveaux locaux, et étudie toutes les hypothèses : bail commercial, contrat de prestation de service, sous location, et aussi acquisition, locaux en coworking...

Cette situation nécessitera un changement d'adresse du siège social de la Fédération.

L'article 11 des statuts prévoit que l'Assemblée générale « *autorise les acquisitions, échanges et aliénations, de biens mobiliers et immobiliers, les marchés, les baux et les contrats de location, la constitution d'hypothèques et les emprunts (...)* »

Les délais de cette recherche sont contraints, avec un contexte de visites aléatoires compte tenu des mesures sanitaires. Afin de permettre toute la réactivité nécessaire, il est proposé à l'Assemblée générale de donner délégation au Bureau pour conclure dans les meilleures conditions du marché, un contrat de location ou une acquisition, ainsi que souscrire les emprunts nécessaires.

**Benjamin Demailly** demande si la recherche des locaux se fait sur Paris et/ou dans la proche couronne ?

**Le Président** répond que les recherches se font sur Paris intra muros pour des questions de commodités pour les personnes qui viennent à la Fédération pour des réunions avec un budget relativement contraint. Ce qui est dommage c'est de chercher dans l'urgence.

**Jean-Michel Bouvier** demande si des travaux seront inclus dans le budget pour acheter des locaux.

**Le Président** souhaite négocier avec la banque sur le prêt dont peut bénéficier la Fédération. Il compte demander l'avis de Jean-Michel Bouvier et Jean-Jacques Boussaingault qui ont de l'expérience dans ce domaine.

### Délibération

**L'Assemblée générale autorise le Bureau à transférer son siège vers de nouveaux locaux à usage de bureaux et de salle de réunion.**

**Pour cela, elle l'autorise à entreprendre toutes les démarches administratives et financières nécessaires à la recherche de nouveaux locaux et à contracter de nouveaux baux ou contrats de location, ou à acquérir un bien immobilier et à souscrire les emprunts nécessaires.**

**Afin de veiller à la stabilité financière de la Fédération, le Bureau sera habilité à exercer cette délégation dans un cadre financier en cohérence avec la charge que représente actuellement les locaux de la Fédération.**

**AG - Délégation recherche de nouveaux locaux pour la Fédération au Bureau****Adoptée**

Date du vote : 18/11/2020 - 11h24

Mode de scrutin : Public

Votants : 122

Voix totales : 163

Non votés : 25

Voix exprimées : 137

Taux d'abstention : 0,6%

Majorité absolue : 69

1 - Pour	<b>137 Voix</b>	<b>100,00%</b>
2 - Contre	<b>0 Voix</b>	<b>0,00%</b>
3 - Abstention	<b>1 Voix</b>	

5 personnes ont voté pour en dehors de Quizzbox (pour), donc 142 voix exprimées

**8) Rémunération du président**La parole est à **Philippe Gamen**

En application des articles 11 et 21 des statuts, l'Assemblée générale peut décider du principe de l'attribution d'une rémunération au président de la Fédération. Ils valident le principe de l'attribution d'une rémunération au président de la Fédération. Ils laissent le soin au Bureau de déterminer le montant de cette rémunération, dans les limites légales et réglementaires applicables afin de ne pas remettre en cause le caractère désintéressé de la gestion de la Fédération, et ses modalités, conformément à aux articles 16 et 21 des nouveaux statuts.

*Il est rappelé que cette résolution est soumise à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés conformément aux dispositions de l'article 261, 7, 1°, d) du Code général des impôts.*

**Sylvain Mathieu** est étonné du terme « rémunération » au lieu d'indemnités

**Philippe Gamen** lui répond que la Fédération est association loi 1901 et elle établit des fiches de payes.

**Délibération**

**Les membres de l'Assemblée générale ordinaire valident le principe de l'attribution d'une rémunération au président de la Fédération. Ils laissent le soin au Bureau de déterminer le montant de cette rémunération.**

**AG - Rémunération du président**

Adoptée

Date du vote : 18/11/2020 - 11h28	Mode de scrutin : Public
Votants : 122	Non votés : 31
Voix totales : 163	Taux d'abstention : 4,3%
Voix exprimées : 125	
Majorité absolue : 63	
<hr/>	
1 - Pour	125 Voix 100,00%
2 - Contre	0 Voix 0,00%
3 - Abstention	7 Voix

3 personnes ont voté pour en dehors de Quizzbox, donc 128 voix exprimées

**Le Président** déclare l'assemblée générale ordinaire close et ouvre l'assemblée générale extraordinaire ouverte

**Assemblée générale extraordinaire****1. Modification des statuts**

La crise sanitaire a démontré l'importance pour un réseau national tel que le nôtre d'être en capacité d'organiser des assemblées générales à distance et par conséquent de procéder à des délibérations en toute légalité.

Nos statuts actuels interdisent la pratique du vote à distance.

L'Ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19 nous a permis de déroger à cette interdiction à deux reprises AG du 1 avril et AG du 18 novembre. Cette dérogation est temporaire (30 novembre 2020).

**Il est proposé à l'Assemblée générale d'approuver la proposition de modification des statuts de manière à stabiliser juridiquement cette pratique.**

**Proposition de modification**

---

**Article 9 - Assemblées Générales : fonctionnement – dispositions communes**

Tous les membres de la Fédération à jour de cotisation lorsqu'ils en sont redevables ont accès aux Assemblées générales.

L'Assemblée générale est convoquée par le Président représentant le Bureau, par lettre simple ou par courrier électronique, au moins quinze jours à l'avance. La convocation contient l'ordre du jour fixé par le Président.

Le Président préside les Assemblées générales, expose les questions à l'ordre du jour, et conduit les débats.

Les Assemblées Générales ne peuvent statuer que sur les questions figurant à l'ordre du jour.

Les décisions régulièrement adoptées par les Assemblées Générales sont obligatoires pour tous les membres.

Tout membre empêché peut se faire représenter par un autre membre muni d'un pouvoir spécial à cet effet précisant pour quelle réunion il est mandaté. Le nombre de pouvoirs détenus par une seule personne est limité à trois. Les pouvoirs en blanc retournés au siège social sont attribués au Président et utilisés dans le sens de l'adoption des résolutions présentées.

**Suppression** « Le vote par correspondance est interdit. »

**Ajout :** Sur proposition du Bureau, l'Assemblée générale peut se tenir à distance. Il sera dès lors fait appel aux outils permettant à chaque membre de suivre le déroulé de la réunion dans de bonnes conditions (visio-conférence / téléconférence) et de procéder au vote par correspondance ou électronique dans le respect des exigences réglementaires en vigueur.

Il est tenu procès-verbal des délibérations et résolutions des Assemblées générales. Les procès-verbaux sont établis sans blanc ni rature, et signés par le Président ou, à défaut, par un autre administrateur de l'association.

#### **Article 15 - Le Bureau : fonctionnement**

Le Bureau se réunit chaque fois qu'il est convoqué par son Président, ou sur demande du tiers au moins de ses membres.

La moitié au moins des membres présents ou représentés du Bureau est nécessaire pour la validité des délibérations.

**Ajout :** Le Bureau peut se tenir à distance (visioconférence/téléconférence).

Les délibérations du Bureau ne sont acquises que si elles recueillent un nombre de voix au moins égal à la moitié des membres présents ou dûment représentés, étant entendu qu'un membre présent ne pourra disposer, en plus de sa propre voix, que d'un seul pouvoir émanant d'un membre absent. En cas de partage des voix, la voix du Président est prépondérante.

En cas d'absence, tout membre du Bureau empêché peut déléguer ses pouvoirs à un autre membre du Bureau.

**Joëlle Barat** demande de mettre audio conférence en plus si jamais il y a des problèmes de connexions en visio.

**Le Président** accepte cette modification et soumet aux voix la délibération

AGE - Modification des statuts		Adoptée
Date du vote : <b>18/11/2020 - 11h35</b>	Mode de scrutin : <b>Public</b>	
Votants : <b>122</b>	Non votés : <b>26</b>	
Voix totales : <b>163</b>	Taux d'abstention : <b>0,0%</b>	
Voix exprimées : <b>137</b>	Majorité qualifiée 2/3 Voix exprimées : 92	
<hr/>		
1 - Pour	<b>137 Voix</b>	<b>100,00%</b>
2 - Contre	<b>0 Voix</b>	<b>0,00%</b>
3 - Abstention	<b>0 Voix</b>	

6 personnes ont voté pour en dehors de Quizzbox donc 143 voix exprimées

Fin de l'Assemblée générale extraordinaire